



**Procès-verbal de la réunion de la commission des entraîneurs
le 11 avril 2009 à 17h
Québec**

1. OUVERTURE ET PRÉSENCES

Étaient présents : David Bédard
Dany Boulanger
Mélanie Duff
Stéphane Lapointe
Andrée Pouliot Deschamps
Louise Kairns, coordonnatrice technique
Isabelle Cloutier, directrice exécutive
Évelyne Boisvert, représentante du CA

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

CEN 2009-2010-001 Il est proposé que l'ordre du jour soit accepté en ajoutant à la rubrique « Varia » :
Calendrier de compétition 2009-2010
La situation d'urgence à Repentigny
Constat de la situation des Jeux du Québec
Évaluation compétition-introduction

ACCEPTÉE À L'UNANIMITÉ

3. ADOPTION DU PROCÈS VERBAL DE LA RÉUNION DU 6 MARS 2009

CEN 2009-2010-002 Il est proposé que le procès-verbal du 6 mars 2009 soit accepté tel que présenté.

ACCEPTÉE À L'UNANIMITÉ

4. AFFAIRES DÉCOULANT DU PROCÈS-VERBAL

- Programme de soutien au développement de l'excellence (PSDE):

Équipe Québec :

Isabelle Cloutier a réécrit le règlement concernant les critères de sélection pour l'équipe Élite du Québec. Voici ce qui est proposé :

** Advenant qu'il y ait moins de 4 athlètes (féminins et masculins) qui obtiennent un pourcentage aux championnats canadiens seniors et aux essais nationaux, la procédure suivante sera suivie :

- 1) Les athlètes ayant obtenu des pourcentages aux championnats canadiens ou aux essais nationaux seniors avec des épreuves finales seront automatiquement choisis pour l'équipe « Élite »;
- 2) Les places restantes seront comblées en utilisant le pourcentage des épreuves semi finales aux championnats canadiens senior ou aux essais nationaux senior;
- 3) Si jamais il restait encore des places disponibles, les pourcentages des épreuves préliminaires aux championnats canadiens senior ou aux essais nationaux senior seront utilisés;
- 4) S'il restait encore des places disponibles, le plongeur de catégorie « A » ou « B » le plus élevé parmi les 6 premiers au classement de l'équipe « Relève » serait choisi.

CEN 2009-2010-003 Il est proposé que les modifications aux critères de sélection pour l'équipe Élite du Québec soient acceptées telles que présentées.

ACCEPTÉE À L'UNANIMITÉ

On se demande s'il serait possible de trouver un mécanisme ou de faire signer des contrats pour les membres de l'équipe. Le but de ceci serait de s'assurer que tous athlètes membres s'entraînent et compétitionnent régulièrement au cours de l'année et de s'assurer que les subventions sont utilisées.

Le «camp d'évaluation» compte-t-il pour faire parti de l'équipe Élite du Québec 2010? Puisqu'il n'est pas admissible à tous et qu'il n'a pas été clairement indiqué dès le début de la saison,

CEN 2009-2010-004 Il est proposé que le camp d'évaluation ne soit pas inclus dans les compétitions de sélection pour l'équipe Élite du Québec 2010.

ACCEPTÉE À L'UNANIMITÉ

5. FORMATIONS PROVINCIALES ESPOIR (FPE)

Les prochains sujets sont les suivants : Optimiser la réussite, troubles d'apprentissage, promotion de club et recrutement, sujet à déterminer avec Michel Larouche, l'organisation de la pratique et Identification de talent. Louise Cairns demande à Dany Boulanger s'il serait possible de faire des FPE à Québec pour l'année prochaine.

Andrée Pouliot-Deschamps propose de trouver des moyens pour aider les entraîneurs qui ont des athlètes talentueux. Par exemple, conférences pendant FPE, programme de mentorat, équipe de développement, colloque des entraîneurs sont des suggestions. Une première étape se fera en juin avec la conférence d'Andrée sur l'identification de talent.

6. GALA PLONGEON QUÉBEC

On propose trois niveaux de prix pour les entraîneurs : Espoir, Junior et Senior. Chaque club peut proposer leur(s) entraîneur (s) en envoyant une lettre descriptive de son implication, des améliorations en comparaison à divers aspects de l'année précédente et autres éléments pouvant être pertinents.

Les critères seraient moins axés sur les résultats. Andrée propose que la sélection soit faite par la commission des entraîneurs. Si un entraîneur de la commission est sélectionné, un entraîneur externe sera amené à sélectionner un gagnant. De plus, elle suggère d'éliminer le règlement disant qu'un entraîneur qui a un athlète qui participe au championnat canadien junior soit exclu du prix Espoir. Par contre, un entraîneur ne peut être présenté à plus d'un niveau. On doit retrouver la majorité de ses athlètes dans le niveau où il est présenté.

La commission d'élite sera responsable de faire la sélection finale des gagnants pour toutes les catégories.

CEN 2009-2010-005 Il est proposé que Dany Boulanger écrive le nouveau règlement.

ACCEPTÉE À L'UNANIMITÉ

7. PSDE (Programme de soutien au développement de l'excellence)

Isabelle Cloutier nous demande de définir le portrait type d'un athlète de haut niveau. Elle nous enverra les sujets par courriel dans les plus brefs délais et désire obtenir notre opinion.

8. PEDE (Programme d'engagement des entraîneurs)

Isabelle Cloutier a refait les calculs pour la subvention de 100 000 \$ distribué aux entraîneurs. La modification proposée est d'augmenter la valeur de 1 à 5 points pour le nombre d'athlètes compétitifs par club comme suit :

Niveau des athlètes

Nombre d'athlètes Compétitifs = 5 (max 100 plongeurs)

CEN 2009-2010-006 Il est proposé que la modification aux critères soit acceptée telle que présentée.

ACCEPTÉE À L'UNANIMITÉ

9. PSAF (Programme de soutien à l'avancement des femmes)

Pour la formation d'entraîneur compétition-Introduction, les femmes peuvent obtenir de l'aide financière grâce à ce programme. Isabelle Cloutier nous présente les critères : être certifiée moniteur de plongeon, avoir son croix de bronze ou sauveteur national, remplir le questionnaire et fournir une lettre de recommandation.

CEN 2009-2010-007 Il est proposé que les critères de sélection soient acceptés tels que présentés.

ACCEPTÉE À L'UNANIMITÉ

10. SUPER FINALE ESPOIR

Louise Cairns nous présente une ébauche de la « Super finale Espoir ». La commission propose de modifier les critères d'admissibilité.

- ❖ Doit être arrivé dans les 8 premiers à un des 4 espoirs
- ❖ Ne doit pas participer au championnat canadien junior

CEN 2009-2010-008 Il est proposé que la catégorie E soit ajoutée à la Super finale Espoir.

ACCEPTÉE À L'UNANIMITÉ

Louise Cairns demande à Andrée Pouliot-Deschamps de compter le nombre d'athlètes qui seraient invités à la finale selon les critères suggérés pour s'assurer qu'il y en aurait suffisamment et que l'évènement ne génère pas de pertes. Par le fait même, Plongeon Québec comptera combien d'athlètes devraient être présents.

11. VARIA :

11.1 Calendrier de compétition 2009-2010

Réfléchir s'il est vraiment pertinent de faire 4 provinciaux pendant l'année où on en fait trois. Le calendrier est très chargé et les clubs manquent de temps et d'argent pour l'organisation.

11.2 Politique pour utilisation des bulles en compétition

Les aspects suivants ont été soulevés : la sécurité et la perte de temps. Il nous a été demandé de réfléchir sur la possibilité d'avoir accès aux bulles pendant les journées de compétition.

11.3 Situation d'urgence à Repentigny

Il est souligné suite à l'incident souvenu lors du Championnat à Repentigny que la compétition n'aurait pas du recommencer tant que

l'athlète n'était pas isolée et retirée de la vue de tous. De plus, il serait nécessaire de laisser du temps aux entraîneurs pour faire un retour avec leurs athlètes et s'assurer que tout le monde va bien. Il est proposé de parler aux directeurs de rencontre et aux juges-arbitres de rencontre afin de gérer plus adéquatement les futures situations.

11.4 Constat de la situation des Jeux du Québec

Mélanie Duff demande un retour concernant la problématique survenue aux Jeux du Québec. Évelyne Boisvert a rencontré le président du Club hôte et a discuté avec ce dernier de la situation. Elle lui a fait comprendre que la situation n'était pas personnelle mais relevait bien d'un règlement. Elle a suggéré que des excuses soient faites mais il n'y en a pas eu à ce jour. Un second rapport sera déposé puisque la commission considère que la situation n'est pas finalisée.

11.5 Évaluation compétition-introduction

Louise Cairns nous parle d'une situation spéciale d'un entraîneur qui voudrait être évalué niveau compétition-introduction dans un championnat provincial Espoir. L'entraîneur vient d'avoir des athlètes venant d'un autre coach depuis un mois. Nous considérons que dans la situation actuelle, il ne sera pas possible d'évaluer l'entraîneur. Nous suggérons de revoir ce cas pour le premier championnat provincial de la saison 2009-2010.

PROCHAINE RENCONTRE : Lors de la fin de semaine du 5 au 7 juin prochain.

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE :

CEN 2009-2010-009 Il est proposé que la réunion soit levée à 20h18

ACCEPTÉE À L'UNANIMITÉ

Présidente
Andrée Pouliot Deschamps

Secrétaire
Mélanie Duff